

Parcours Immobilier

Special

Loi ALUR



Renouvelez votre carte
professionnelle d'agent immobilier
en toute sérénité

na@en
groupe

Ce que dit la Loi ALUR

Depuis le 18 Février 2016 et le décret n°2016-173, la Loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) oblige toute personne titulaire de la carte professionnelle d'agent immobilier (ou toute personne, salariée ou non, habilitée par l'agent immobilier à s'entretenir, négocier ou s'engager pour lui) à 14 heures de formation continue par an.

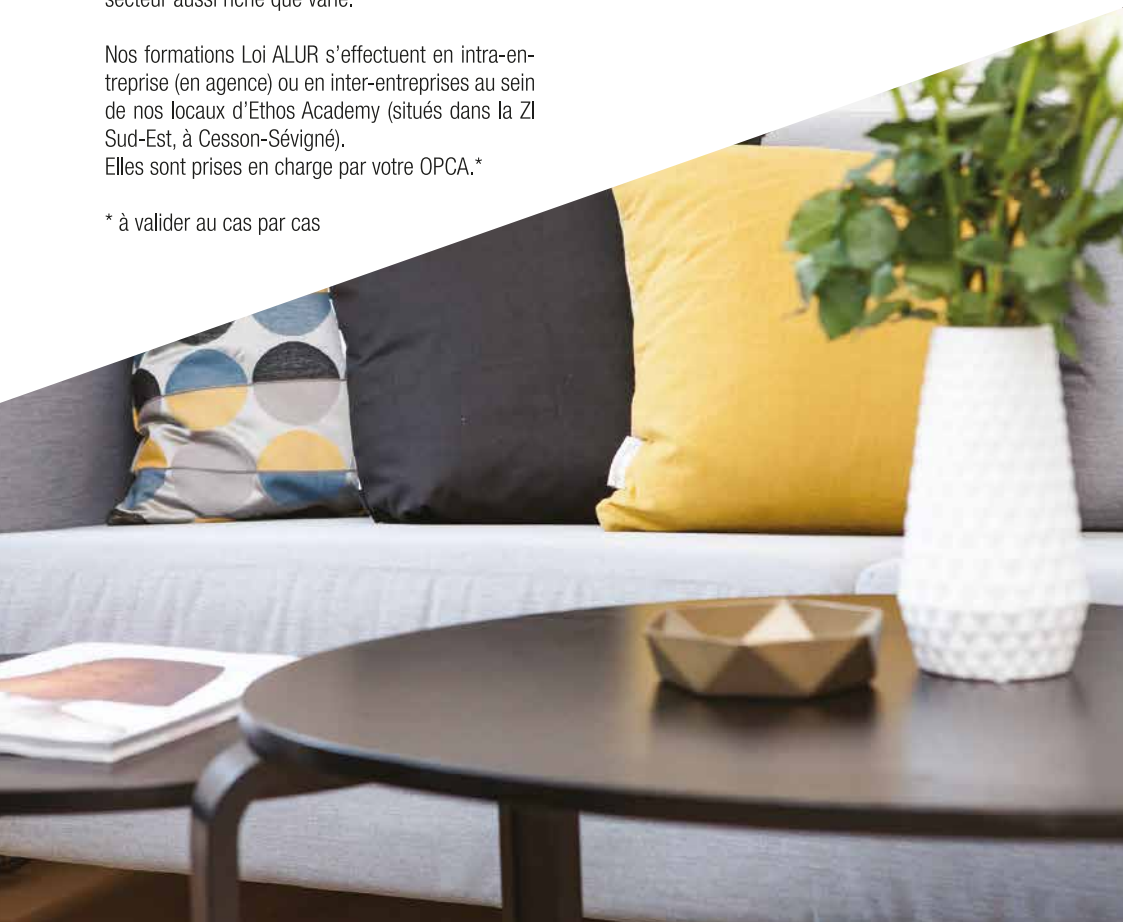
Ces formations s'inscrivent dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle d'agent immobilier.

Elles représentent une formidable opportunité de montée en compétences afin de rester expert d'un secteur aussi riche que varié.

Nos formations Loi ALUR s'effectuent en intra-entreprise (en agence) ou en inter-entreprises au sein de nos locaux d'Ethos Academy (situés dans la ZI Sud-Est, à Cesson-Sévigné).

Elles sont prises en charge par votre OPCA.*

* à valider au cas par cas



Programme

SOCLE COMMUN

Déontologie de l'agent immobilier

COMMERCIAL

- Prospecter avec succès et évaluer un bien au juste prix
- Découvrir qualitativement les clients jusqu'à réaliser une bonne analyse financière

1



NUMERIQUE

- Le digital au service de l'agent immobilier
- Réaliser des photos qui facilitent la vente
- Mettre en place une veille efficace

2

JURIDIQUE

- Les règles d'or de la prise de mandat
- Connaître les différents actes de vente en immobilier
- Les aides fiscales et la défiscalisation en immobilier

3



PROMOTION

- Renforcer sa posture d'agent immobilier grâce à la promotion immobilière
- Les fondamentaux techniques de l'urbanisme et du bâtiment

4



Liste de formations non-exhaustive. Possibilité d'adapter les contenus de formation sur-mesure pour coller au plus près de vos envies et besoins.

Complet ou **à la carte**, un parcours enrichissant qui vous permet de renouveler sereinement votre carte professionnelle d'agent immobilier.

Dispensées par des experts terrain à la pédagogie interactive, nos formations abordent des thématiques concrètes et pratiques du quotidien de l'agent immobilier et de ses collaborateurs.

Financement : Via le plan de formation de votre entreprise, ou autre.

Public : Agent(s) immobilier(s) ou collaborateur(s) habilité(s) à s'entremettre, s'engager ou négocier pour l'agent immobilier.



Contact

9, rue des Charmilles - 35510 Cesson-Sévigné

02 30 21 02 38

contact@naooen.com

www.naooen.com